Saint-Paul d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

Demande de projet particulier de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE NO 638-2020

QU'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, le mardi, 4 avril 2023 à 19 h à la salle du conseil au 926, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford.

UNE assemblée publique de consultation sur ledit projet de résolution aura lieu le :

18 avril 2023, à 18h00 à l'hôtel de ville,

situé au 926 rue Principale est, Saint-Paul-d'Abbotsford

L'OBJET du projet de résolution est :

De permettre l'aménagement des bureaux municipaux dans le bâtiment existant (P105), ainsi que des usages de types espaces de bureaux locatifs à l'étage (C115), en dérogation au Règlement de zonage numéro 612-2018, pour le 1 rue Codaire.

Règlement de zonage numéro 612-2018

- Permettre l'aménagement des bureaux municipaux (P105);
- Permettre l'utilisation de l'étage pour des bureaux de travail partagés (C115);
- Permettre l'agrandissement du vestibule, du côté de l'empiètement (sur le lot 3 518 368);
- Permettre le réaménagement du stationnement sur les lots 3 518 358, 3 518 366 et 3 518 368;
- Permettre l'installation de deux écrans numériques afin d'afficher les différentes communications municipales.

QU'au cours de cette session, le conseil doit statuer sur la demande de projets particuliers de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble fait par la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford concernant le changement d'occupation du bâtiment au 1 rue Codaire

QUE cette demande de projet particulier de construction, modification ou d'occupation d'un immeuble ne semble pas porter préjudice à autrui.

DONNÉ à Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 16e jour du mois de mars deux mille vingt-trois.

_____

Jean-Raphaël Cloutier

Directeur général

Saint-Paul d'Abbotsford

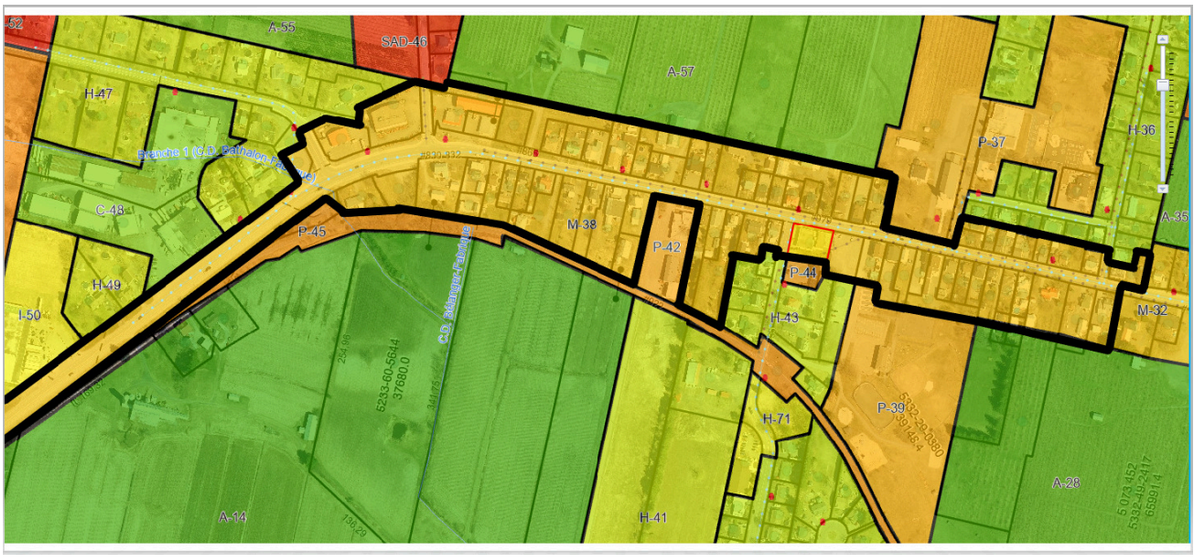

Zone visée : M-38.

Zones contiguës : A-28, A-57, C-48, H-36, H-43, H-47, H-49, I-50, M-32, P-37, P-39, P-42, P-44, P-45 et SAD-46.